



CLASSIQUES
GARNIER

GRÉVIN (Benoît), « Table des matières », *La Première Loi du royaume. L'acte de fixation de la majorité des rois de France (1374)*, p. 607-615

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09902-4.p.0607](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09902-4.p.0607)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	11
PROLOGUE	23
INTRODUCTION	35
L'occasion d'une découverte	35
Ce qui a été fait, ce qui reste à faire	39
Une proposition	51

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE D'UN ACTE

1374-2014

NAISSANCE D'UNE LOI	
1374-1375	67
Pourquoi 1374?	70
La loi et son importance dans la construction du droit royal . . .	72
Aspects visuels des actes	77
L'ACTE DANS L'HISTOIRE DES PREMIERS VALOIS	
1374 – début du XV ^e siècle	85
La première mise en collection diplomatique	87
La traduction de 1392	89

Une traduction initiale négligée.	
La translation de 1378	94
L'entrée dans le champ historiographique.	
La chronique du religieux de Saint Denis (1393 ?)	101
DU DÉBAT POLITIQUE À L'HISTORIOGRAPHIE	
XVI ^e siècle – milieu XX ^e siècle	109
Parlementarisme, politique et érudition	
aux XVI ^e et XVII ^e siècles	109
Le tournant des Ordonnances de 1741	112
Un lent endormissement de la loi ?	
Fin XVIII ^e – XIX ^e siècle	115
Roland Delachenal ou l'acte de 1374 au plus bas	116
LES RENOUVELLEMENTS DES TRENTE-CINQ	
DERNIÈRES ANNÉES	121
Le point de vue des historiens classiques	
de la société et de l'État	122
Une vision constitutionnaliste	
et maximaliste d'un historien du droit.	
Les travaux d'Albert Rigaudière	124
Histoire des idées, histoire de longue durée	
et comparatisme textuel.	
Le point de vue de Jacques Krynen	128
Un dernier grand courant.	
L'érudition transfigurée de la diplomatique visuelle	131
Histoire textuelle et diplomatique.	
L'ébauche de <i>Regalis excellentia</i>	133

DEUXIÈME PARTIE
 ARCHÉOLOGIE D'UN TEXTE
 LA CONSTRUCTION
 ET SES MÉTHODES

STRUCTURE DE L'ACTE	
Les articulations diplomatiques	139
Des marges au centre du texte. Les divisions générales	140
Du préambule à l'exposé	144
De l'exposé au dispositif	147
Un bloc incertain entre exposé et dispositif	148
Le dispositif	150
Un retour vers l'exposé au cœur du dispositif.	
Les quatre scansiones	152
La date (et la mention hors teneur)	156
STRUCTURE DE L'ACTE	
Les articulations grammaticales et stylistiques	159
Un premier indice.	
La « ponctuation » des chartes	159
Des marqueurs disjonctifs majeurs, les « tildes »	161
Entre blocs et petites unités, le rôle central des majuscules	164
Les marqueurs disjonctifs mineurs. Barres et crochets	167
L'organisation syntaxique générale du texte	169
L'organisation syntaxique du préambule.	
Remarques générales	170
La période démesurée de l'exposé et du dispositif	173
Des déséquilibres stylistiques ?	177
Au-delà de l'agencement syntaxique, le critère rythmique et ses limites	179

ANALYSE DE DÉTAIL

Le préambule	187
La première partie du préambule.	
Échec initial et double citation « patristique »	189
La partie médiane du préambule.	
Moteur aristotélicien et invocation patriarcale	203
La dernière partie du préambule.	
Sources papales, bibliques et canoniques	212

ANALYSE DE DÉTAIL

L'exposé	221
La galerie des rois et des prophètes	222
De Gilles de Rome à Ovide.	
Vertus militaires et innées des fils de France	224
L'exaltation de Saint Louis, modèle de sainteté royale	235
Perversité du siècle et tutelle des mineurs	243
Seigneur naturel et légitime.	
Le double <i>exemplum</i> macédonno-mérovingien	250
La transition vers le dispositif	257

ANALYSE DE DÉTAIL

Le dispositif	259
L'entrée dans le dispositif	259
Le dispositif législatif.	
Règles de succession et âge de majorité	263
La seconde partie du dispositif.	
Une section mal traduite	267
Les clauses finales	274
Analyses structurelles et étude des sources.	
Un bilan d'étape	276

TROISIÈME PARTIE
LE CONTEXTE DE CRÉATION
CULTURES RHÉTORIQUES
DE LA FRANCE DU XIV^e SIÈCLE

UN PROBLÈME MÉTHODOLOGIQUE	285
Impact culturel et typologies textuelles	286
Des cultures rhétoriques en partie cachées	290
CULTURES RHÉTORIQUES DE LA FRANCE DES DERNIERS CAPÉTIENS ET DES PREMIERS VALOIS	
1280-1409	293
Les cultures rhétoriques latines sous les derniers Capétiens directs (1285-1328)	295
Jean II le Bon, Charles V et Charles VI. Persistance des cultures pragmatiques	304
LES CULTURES RHÉTORIQUES FRANÇAISES VUES AU PRISME DE L'ACTE	
Le fonds notarial et son exploitation. Un acte tissu de motifs de préambules et de syntagmes cadencés	309
Une importation facilitée. Les cultures voisines de l'annalistique et de l'histoire	315
L'acte de 1374, miroir formel des cultures rédactionnelles héritées du XIV ^e siècle	318

QUATRIÈME PARTIE
LE SENS DE L'ACTE,
ESSAI D'ANALYSE

LE PRÉAMBULE, OU L'INSPIRATION DIVINE	325
L'éducation du roi-enfant	326
Principes théologiques et naturels de l'« immortalité » royale . . .	331
Nécessité d'une réforme et messianisme de la paix.	
La fin du préambule	339
L'EXPOSÉ, OU LA GALERIE DES ROIS	345
La construction des modèles royaux	347
L'invocation du seuil des quatorze ans, du droit canon aux traditions monarchiques	352
Saint Louis, miroir des rois de France	359
Protéger les mineurs, éviter les tutelles	366
Deux variations sur l'enfant-roi en bataille	373
La sortie de l'exposé, un dernier appel messianique	378
LE DISPOSITIF, OU L'ŒUVRE DU CONSEIL	381
Le dispositif.	
Clauses de succession et d'entrée dans la majorité	384
Du sacre à la <i>plenitudo potestatis</i>	389
Le troisième quart du dispositif.	
Le conseil se met en scène et résume la loi	401
Défense et illustration d'une loi.	
Clauses pénales, de publication et de conservation	409
La date et la mention hors teneur, ou le couple caché derrière l'acte	413

CINQUIÈME PARTIE
LE TEXTE ET SES AUTEURS

DERRIÈRE LA LOI, LES HOMMES	419
Des compétences en partie communes	420
Candidats primaires et secondaires à la rédaction de la loi	422
Fluidité des cultures politiques dans la France du second XIV ^e siècle	426
LA LOI ET LE ROI	429
Roi sage, roi lettré ?	429
Charles V et les thèmes de la <i>constitutio</i> .	
Les traductions et Aristote	436
Charles V et les thèmes de la <i>constitutio</i> .	
L'obsession pour Saint Louis et pour le sacre	440
Le cœur textuel du roi : le testament	444
LA LOI ET LES « ARTISTES »	447
Oresme et l'impact de sa pensée sur les pratiques gouvernementales et les lois	448
Oresme et la loi de 1374.	
La citation des <i>Économiques</i> et son contexte	451
Nicole Oresme, le <i>Livre de Politiques</i> et la loi.	
Les âges de la vie	454
Nicole Oresme, le <i>Livre de Politiques</i> et la <i>constitutio</i> .	
Les lois de succession royale et la rédaction du dispositif	456
Une inspiration à distance ?	
Le problème rouennais	462
Autres échos « oresmiens » dans la loi	464

LA LOI ET LES LÉGISTES	467
Evrart de Trémaugon, le roi, le conseil et la loi	468
Arguments de politique générale et allégations bibliques.	
De la <i>plenitudo potestatis</i> à la « galerie des rois »	472
La succession et l'éducation des rois de France	
à travers le <i>somnium</i>	475
Du <i>Somnium viridarii</i> à la troisième leçon sur les décrétales.	
Le recours aux lois de succession	481
LE NOTAIRE ET LA LOI	485
Pierre Blanchet, secrétaire du roi	487
Blanchet et les textes de 1374	490
Blanchet et le texte de la <i>constitutio</i>	491
CONCLUSION	501
ÉPILOGUE	
Éditions et tableau de l'acte	513
ANNEXE	
La traduction française de 1378 à travers son reflet amiénois,	
transcription et analyse	531
RÉFÉRENCES ARCHIVISTIQUES ET MANUSCRITES	
ET BIBLIOGRAPHIE	549
INDEX DES MANUSCRITS	581
INDEX DES TEXTES ANTIQUES ET MÉDIÉVAUX	583
INDEX DES NOMS ANTIQUES ET MÉDIÉVAUX	585
INDEX DES NOMS MODERNES ET CONTEMPORAINS	589
INDEX DES NOMS DE LIEUX	591

INDEX DES NOTIONS DIPLOMATIQUES, LINGUISTIQUES ET RHÉTORIQUES	593
INDEX DES NOTIONS HISTORIQUES	599
INDEX DES THÈMES ET DES MOTIFS PRÉSENTS DANS LA LOI . . .	603